

MARDI 16 MAI 2017

20h30 à CASTRES

École d'ingénieur ISIS

Campus de la Borde-Basse

LA FIN DE VIE

Animée par



Christophe MICHEL

**Secrétaire général de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité
(ADMD)**

Après la promulgation le 2 février 2016 de la proposition de la loi Léonetti-Claeys rédigée en dépit des attentes des Français, des conclusions du jury citoyen réuni par le Comité Consultatif National d'Éthique et de la promesse faite par François Hollande en 2012 , il est plus que nécessaire d'offrir aux Français une loi de liberté , une loi de choix , plaçant le patient au cœur de toute décision médicale de fin de vie, et visant à légaliser l'euthanasie , le suicide assisté et à assurer un accès universel aux soins palliatifs.